

« JE SUIS CE QUE JE SUIS... ! »

« Je vous ai enseigné avant tout, comme je l'avais aussi reçu, que Christ est mort pour nos péchés, selon les Ecritures ; qu'il a été enseveli, et qu'il est ressuscité le troisième jour, selon les Ecritures ; et qu'il est apparu à Céphas, puis aux douze. Ensuite, il est apparu à plus de cinq cents frères à la fois, dont la plupart sont encore vivants, et dont quelques-uns sont morts. Ensuite, il est apparu à Jacques, puis à tous les apôtres. Après eux tous, il m'est aussi apparu à moi, comme à l'avorton ; car je suis le moindre des apôtres, je ne suis pas digne d'être appelé apôtre, parce que j'ai persécuté l'Eglise de Dieu. Par la Grâce de Dieu je suis ce que je suis, et sa grâce envers moi n'a pas été vaine ; loin de là, j'ai travaillé plus qu'eux tous, non pas moi toutefois, mais la grâce de Dieu qui est avec moi... ! » I Cor 15:3-10.

De même que la conception miraculeuse par la vertu du Saint-Esprit et l'enfantement de Jésus du sein de Marie, la Résurrection de Jésus du sein de la terre, par le même Esprit, dépasse notre entendement. La compréhension de notre esprit est dépassée, mais non pas celle de l'« Esprit de foi » reçu en nous : II Cor 4:13 ; car cette foi de l'Esprit « vient de ce qu'on entend, dit l'Ecriture, et ce qu'on entend vient de la Parole de Christ... » Rom 10:17. Ainsi, la Parole entendue fait, en même temps, pénétrer en nous le sens spirituel qu'elle contient. L'Esprit de révélation discerne la nature spirituelle de la Parole venant de Dieu de celle humaine exprimée par l'homme. Car l'enseignement selon l'Esprit consiste en une communication intérieure de la Pensée de Dieu qui nous révèle la substance éclairante et vivifiante de la Parole. Une telle Révélation renouvelle notre entendement en transformant notre être tout entier. C'est là ce que vécut l'apôtre Paul, et d'autres avec lui, après lui, et jusqu'à nous ! Aussi, de l'Œuvre de cette Grâce, Paul put-il écrire : « Je suis ce que je suis, et sa Grâce envers moi n'a pas été vaine... » !

« Je suis ce que je suis... », Par ces Paroles, l'apôtre Paul témoigne de ce qu'il est devenu en Christ : un « homme nouveau ». Cependant, dans ce « je suis » est inclus, non seulement le présent, mais aussi le passé de la vie de Paul. Car le fait d'avoir changé de vie ne signifie pas que sa vie passée n'ait plus rien à apprendre sur lui-même. Chaque âme a sa propre histoire, aussi bien négative que positive, qui constitue et révèle sa personnalité unique, que Dieu connaît dès le commencement. Que ce soit en actes ou en pensées, consciemment ou non, le péché oriente et affecte la vie d'une manière ou d'une autre. Les péchés les plus graves, même ceux humainement irréparables, sont totalement pardonnés par Jésus à la croix, sur laquelle Il prit sur Lui le châtiment de nos péchés. Ainsi, une âme qui s'est repentie sous la conviction de péché par le Saint-Esprit est délivrée, non seulement du péché, mais également de la culpabilité de son péché. Paul mentionne dans ses Epîtres certains aspects de son passé, non avec le poids du remords d'avoir persécuté l'Eglise du Seigneur Jésus, mais pour rappeler le Don immérité du Salut et de l'Appel que Dieu lui a accordés en Jésus-Christ, ainsi qu'il l'écrit lui-même : « Je rends grâce à celui qui m'a fortifié, à Jésus-Christ notre Seigneur, de ce qu'il m'a jugé fidèle, en m'établissant dans le ministère, moi qui étais auparavant un blasphémateur, un persécuteur, un homme violent... » I Tim 1:12-13. Le Seigneur, jusqu'au jour, où Il se révéla à lui, avait eu de tous temps les regards sur Saul de Tarse, alors qu'il persécutait les croyants. Ce que révéla Jésus Lui-même à Saul, lorsque celui-ci, tombé à terre sur le chemin de Damas, entendit Sa Voix, lui disant : « Saul, Saul, pourquoi me persécutes-tu... ? et à qui il répondit : Qui es-tu Seigneur ? Et le Seigneur dit : Je suis Jésus que tu persécutes. Il te serait dur de regimber contre les aiguillons... » Act 9:4-5. Ainsi, terrassé par la Révélation de Jésus-Christ, Saul de Tarse, le pharisien, devint Paul, apôtre des nations... ! À partir de ce jour, il devint spirituellement ce qu'il était appelé à être, Paul put alors dire véritablement : « Je suis » ... !

La conversion à Jésus-Christ opère un tel changement intérieur que celui qui est « né de nouveau » connaît le temps où se situe un « avant » et un « après » dans sa vie. L'apôtre Paul écrit : « J'ai été crucifié avec Christ ; et si je vis, ce n'est plus moi qui vis, c'est Christ qui vit en moi ; si je vis maintenant dans la chair, je vis dans la foi au Fils de Dieu, qui m'a aimé et qui s'est livré lui-même pour moi... » Gal 2:20. Il s'agit ici de la « chair » dans le sens existentiel, et non pas charnel. Paul, dès

lors, vécut la Vie de Jésus dans l'« enveloppe » de sa chair, et devint une « nouvelle créature ». Car l'Œuvre de Christ dans notre vie est parfaite, elle n'est progressive que dans l'application quotidienne de celle-ci, en vue de parvenir à l'« état d'homme fait, à la mesure de la stature parfaite de Christ... » Eph 4:13. En ceci réside notre authentique qualité d'être... ! Ceci est admirablement exprimé par l'apôtre Paul, qui écrit aux Romains : « Je prends plaisir à la loi de Dieu, selon l'homme intérieur ; mais je vois dans mes membres une autre loi, qui lutte contre la loi de mon entendement, et qui me rend captif de la loi du péché, qui est dans mes membres. Misérable que je suis ! Qui me délivrera du corps de cette mort... Grâces soient rendues à Dieu par Jésus-Christ notre Seigneur... » Rom 7:22-25. Par ces paroles, Paul décrit, non pas sa vie passée dans le Judaïsme, mais sa vie de combats et de victoires en Christ, c'est-à-dire, sa vie nouvelle d'homme affranchi intérieurement des contraintes de la loi, en particulier de la tradition religieuse qui l'avait altérée. Or, cette loi de Moïse, dit l'Écriture, est « sainte » et « spirituelle » Rom 7:12, 14, 16 ; aussi Jésus vint-Il, non pour « abolir » la loi, mais pour l'« accomplir » et par Sa mort et par Sa Vie pour nous et en nous... ! Matt 5:17.

Si les péchés d'une âme devaient laisser des traces visibles aux yeux des hommes ici-bas, celles-ci ne le seraient pas aux yeux de Dieu qui les a totalement effacées en accordant Son plein Pardon par le Sang de Son Fils. Car le fruit authentique de la repentance suscite dans le cœur du racheté, non pas le ressouvenir des péchés accompagnés des accusations de Satan, mais la reconnaissance infinie à Dieu pour la Paix qui découle du Pardon reçu. Ce vécu intérieur n'est pas sans évoquer Moïse, qui, pour avoir défendu un Hébreu, tua un Egyptien, et dut s'enfuir du pays d'Égypte. Mais, au temps fixé, Moïse fut appelé et envoyé pour délivrer le peuple d'Israël par Dieu, qui se révéla à lui dans le « buisson ardent » et qui lui révéla Son Nom, disant : « Je Suis celui qui Suis ». Et il ajouta : C'est ainsi que tu répondras aux enfants d'Israël : Celui qui s'appelle « Je Suis » m'a envoyé vers vous... » Exode 3:14. D'où il ressort que des événements tragiques, ou même répréhensibles, ont, paradoxalement, leur rôle dans le cours de l'existence et ne sauraient entraver la Direction et les accomplissements du Dessein de Dieu dans nos vies... !

Parlant avec Nicodème, un chef des Juifs venu auprès de lui, de nuit, Jésus lui dit : « Ce qui est né de la chair est chair, et ce qui est né de l'Esprit est Esprit... » Jean 3:6. En effet, tout homme peut dire : « Je suis », ayant été engendré par son père terrestre ; de même qu'il peut dire, en tant que racheté, spirituellement : « Je suis », puisqu'il est « né de Dieu », de la « Semence de Dieu » : I Jean 3:9. Car Dieu « nous a engendrés selon sa volonté, par la parole de vérité, afin que nous soyons en quelque sorte les prémices de ses créatures... » Jac 1:18. Le croyant participe de la vie naturelle, en quoi donc celle-ci se distingue-t-elle de la vie spirituelle ? Si toutes deux, en effet, procède d'une « naissance » ici-bas, l'existence spirituelle se différencie en ce qu'elle n'a point de fin. En cela se révèle la nature éternelle de notre identité spirituelle exprimée par ces paroles de l'apôtre : « Je suis ce que je suis... ». Dès lors, les choses éternelles sont, à la fois, la source et le but de notre aspiration spirituelle. Nous discernons alors ce qui est à même d'éteindre la soif spirituelle de ce qui est éternel : lorsque ce qui est terrestre et charnel s'insinue dans le cœur et détourne les regards de ce qui est céleste et spirituel ! Ce à quoi, d'ailleurs, l'adversaire et la faiblesse de la chair concourent... ! Quand la vision des choses éternelles se perd, ne subsiste alors que ce qui est passager, dont l'« esprit » éphémère suscite le manque de persévérance, l'impatience qui est l'opposé de la confiance en Dieu et l'altération du discernement spirituel. Car, seul le cœur éclairé et habité de la « pensée de l'éternité » Ecc 3:11, qui est cette « espérance vivante », pour laquelle « Dieu nous a régénérés... » I Pier 1:3, nous donne la Sagesse d'En-Haut pour vivre en conséquence de l'éternité dans le temps de notre existence... !

La Vie divine du « Je suis » de Dieu nous a donc été communiquée par Jésus-Christ, dans ce qui est devenu notre nouvelle identité spirituelle de rachetés... ! Ainsi, avant la profonde transformation de notre vie, chacun de nous s'exprimait ainsi : Je « croyais » ce que j'étais... ; et qui, après être devenu une « nouvelle créature » en Jésus-Christ, dès lors témoigne : Je « suis » ce que je crois. Et ceci subsiste pour l'éternité... !